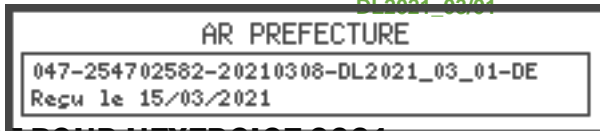


Comité syndical du 8 mars 2021

DL 2021_03/01

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE COMPLÉMENTAIRE POUR L'EXERCICE 2021



Le Comité Syndical de ValOrizon, légalement convoqué le **26 février 2021**, s'est réuni, salle des fêtes de Damazan, sous la présidence de M. Michel MASSET, Président, le **lundi 8 mars 2021 à 10h00**.

CONSEIL DEPARTEMENTAL 47 : Séverine BESSON, Jacques BILIRIT, Christophe BOCQUET, Sophie GARGOWITSCH, Christine GONZATO-ROQUES, Françoise LAURENT, Michel MASSET, Valérie TONIN (8) ;

VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION : Marie-France BONNEAU, Pierre CAMANI, Gilbert DUFOURG, Jean-Claude DERC, Alain LERDU, Jacques PIN, Jacques VERDELET (7) ;

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND VILLENEUVOIS : Jacques BORDERIE, Lionel FALCOZ, Michel LAVILLE, Christelle PRELLON, Jean-Eric ROSIER (5) ;

SMICTOM LGB : François COLLADO, Henri de COLOMBEL, Christian GIRARDI, Alain LORENZELLI, Didier SOUBIRON (5) ;

FUMEL VALLÉE DU LOT : Didier CAMINADE, Jacques PICCOLI, Jacques SEGALA (3) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PERIGORD : Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, Guillaume MOLIERAC (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE : Audrey ARMELLINI, Michel PONTTHOREAU (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN : Jean-Pierre BARJOU, Emilien ROSO (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE DURAS : Joël KLEIBER (1) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOT ET TOLZAC : Michel VERGNÉ (1) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE D'AQUITAINE EN PAYS DE SERRES : Jean-Louis COUREAU (1).

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : Mmes ARMELLINI, BONNEAU, FOUNAUD-VEYSSET, PRELLON, MM. BARJOU, CAMANI, COUREAU, DE COLOMBEL, DERC, DUFOURG, KLEIBER, LORENZELLI, MASSET, PIN, ROSO, SEGALA, SOUBIRON, VERGNÉ (18)

Représentés : M. BILIRIT par M. DUFOURG, M. COLLADO par M. DERC, M. MOLIERAC par Mme FOUNAUD-VEYSSET, M. PICCOLI par M. SEGALA, M. VERDELET par M. PIN (5).

Quorum atteint

Secrétaire de séance : Mme Audrey ARMELLINI

Nombre de délégués présents : 18

Représentés : 5

TOTAL : 23

Participants divers : Mme Pascale RIVIERE (Paierie Départementale)

DL 2021_03/01

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE COMPLÉMENTAIRE POUR L'EXERCICE 2021

Conformément aux dispositions de l'article 12 de la loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République (ATR), codifiées à l'article L. 3312-1 du code Général des collectivités territoriales (CGCT), un débat portant sur les orientations budgétaires ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés a lieu en comité syndical dans un délai de 2 mois précédant le vote du budget primitif,

Vu l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe),

Ce débat permet à l'assemblée délibérante d'être informée de l'évolution de la situation financière de la collectivité et de disposer d'informations sur le contexte économique et réglementaire dans lequel elle évolue. Ce rapport se propose également de préfigurer les priorités qui seront affichées dans le budget primitif à venir.

Vu la délibération DL 2020-12/01 portant Débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2021,

Considérant que cette présentation s'est principalement axée sur l'explication du mode de calcul des tarifs 2021 et de l'impact financier de la fermeture de Nicole sur ces derniers



Considérant que les projets d'investissements établis par les services pour 2021 sur le territoire du syndicat ValOrizon n'ont pu être présentés lors de ce premier Débat d'Orienta-tion Budgétaire, il convient de procéder à une présentation complémentaire.

Pas de vote pour ce dossier, le comité syndical,

- Article 1 : **PREND ACTE** de la tenue du Débat d'Orienta-tion Budgétaire complémentaire tel que présenté en comité syndical en préambule du vote du budget primitif 2021, sans remarque ni opposition. La présentation est jointe à la délibération.

Fait à Damazan, le 10 mars 2021

Publication / Affichage
Le 10 mars 2021

Le Président,
Michel MASSET

AR PREFECTURE

047-254702582-20210308-DL2021_03_01-DE
Reçu le 15/03/2021

Débat d'orientation budgétaire complémentaire 2021

Présentation des arbitrages

VALORizon

moins de déchets, plus de ressources !

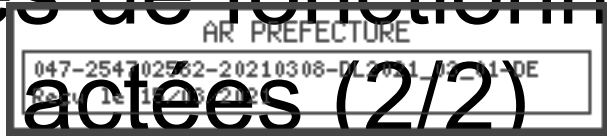
Les dépenses de fonctionnement déjà actées (1/2)



Les principales variations à la hausse concernent :

- **TGAP (637) : en hausse de 1,5M€ : TGAP en hausse de 12€ la tonne par rapport à 2020 sur 49 000tonnes enfouis sur ISDND de Monflanquin en 2021 + avance de la TGAP de 1,1M€ due sur le site de Nicole (recettes prévues en face si remboursement anticipé en 2021 par le service des douanes).**
- **Contrats de prestation de services (611) : en hausse de 364K€ par rapport à 2020** tenant compte de la réorganisation du traitement suite à la fermeture du site de Nicole et de la hausse des tarifs du marché (traitement, transport et TGAP).
- **Dotations aux amortissements (042): en hausse de 139K€ par rapport à 2020** (travaux du casier 17 de 2020 à amortir)

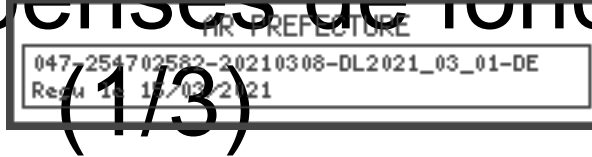
Les dépenses de fonctionnement déjà actées (2/2)



Les principales variations à la baisse concernant :

- **Etude et recherches (617) : en baisse de 138K€ par rapport à 2020** (fin de l' étude tarification incitative, tranche conditionnelle de l'étude tri à la source des biodéchets à affermir en attente des retours des collectivités).
- **Fournitures de petit équipement (60632) : en baisse de 90K€ par rapport à 2020** (fin d'achat des composteurs pour les collectivités).
- **Carburants (60622) : en baisse de 75K€ par rapport à 2020** (fermeture du site de Nicole, un compacteur en moins).
- **Locations mobilières (6135): en baisse de 50K€ par rapport à 2020** (un compacteur en moins à Nicole).
- **Charges financières (66): en baisse de 25K€ par rapport à 2020** (désendettement du syndicat, pas de nouvel emprunt en 2020).

Arbitrages des dépenses de fonctionnement



PROPOSITIONS:

VOLET PREVENTION:

- **Actions de prévention (compétence collectivités de collectes)**
 - Tranche conditionnelle biodéchets refacturée à 100% aux collectivités adhérentes
 - Arrêt de l'aide à l'achat des composteurs
(50% ValOrizon du reste à charge des collectivités / 50% Collectivités (prix du composteur moins le prix refacturé aux administrés))
- ✓ Possibilité que ValOrizon passe un marché à groupement de commande de composteurs pour le compte des collectivités
- ✓ Paiement direct des collectivités aux entreprises attributaires

Arbitrages des dépenses de fonctionnement

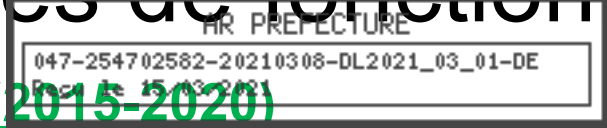


LANCEMENT DU GROUPEMENT DE COMMANDE COMPOSTEURS
Courrier envoyé par ValOrizon début janvier 2021 aux collectivités
Réponses des collectivités adhérentes + CA

Groupement de commande composteurs			
Collectivité	Réponse oui/non/peut-être	Support réponse	
CAGV	non	Courrier	
CA	oui	Téléphone	urgent pour commander
CCPL	oui	Téléphone	urgent pour commander
CCLT	oui	Réponse mail	urgent pour commander
VGA	oui	Réponse mail	urgent pour commander
CCBHAP	oui	Réponse mail	urgent pour commander
3CLG	oui	Réponse mail	
CCPD	oui	Téléphone	
SMICTOM LGB			
FVL	oui	Téléphone	urgent pour commander
PAPS			

Rappel des dépenses de fonctionnement

OPÉRATIONS DE PRÉVENTION (2015-2020)



Objet	Montant	tranche	Financements croisés	
Etude Redevance spéciale (2015)	117 537,50 €		Ademe + ValOrizon 80%	Collectivités 20%
Etude tarification incitative (2018)	174 500 €		Ademe + ValOrizon 80%	Collectivités 20%
Etude tri à la source des biodéchets (2018)	77 100 €	Tranche ferme	Sudoe + ValOrizon 50%	Collectivités 50%
Marché composteurs (2017)	88 000 €		ValOrizon 50%	Collectivités 50%
Marché composteurs (2019)	88 000 €		Sudoe + ValOrizon 50% restant à la charge de la collectivité	Collectivités 50% (prix du composteur moins le prix refacturé aux administrés)
Fusion des études TI et biodéchets (2020)	25 385 €		Ademe+ ValOrizon 80%	Collectivités 20%

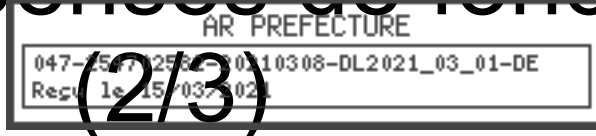
Arbitrages des dépenses de fonctionnement

HR PREFECTURE
047-254702582-20210308-DL2021_03_01-DE
Reçu le 15/03/2021

OPÉRATIONS DE PRÉVENTION (2021)

Objet	Montant	Tranche	Financements à arbitrer	
Etude tri à la source des biodéchets (2021)	53 500 €	Tranche conditionnelle	0% ValOrizon	100% collectivités (aide ADEME via appel à projet TRIBIO)
Groupement des commande composteurs (2021)	A lancer		0% ValOrizon (uniquement dossier administratif)	100% collectivités

Arbitrage des dépenses de fonctionnement



PROPOSITIONS:

Chapitre 012 Charges de personnel: - 116 000 euros environ

- ❖ soit en dépenses directes du chapitre 012 soit en atténuations de charges (remboursements de mises à disposition)
- Cette baisse s'explique par :
 - Le projet de création de l'Ecoparc à compter du 1^{er} octobre 2021 :
Mise à disposition de personnel (4 agents) ou transferts, selon le statut des agents concernés, à la future structure
 - Mutation d'un agent au 1^{er} mars 2021 (assistant comptable et budgétaire) :
Redistribution des missions en interne, période d'essai de 2 à 3 mois.
- ✓ *Validée par la commission du personnel du 25 janvier 2021*

Arbitrages des dépenses de fonctionnement



PROPOSITIONS:

- **Difficultés financières de la SEML**

- Demande remise gracieuse de 90 364,46€ HT (37 942,11€ HT de loyers et 52 422,35€ HT de factures refus de tri)
- Subvention exceptionnelle 100 000€

- **Dépenses imprévues**

- Permettant de pouvoir payer les factures de traitement des déchets si non respect des -10 % de réduction (vs acomptes des collectivités inscrits avec réduction des 10%)

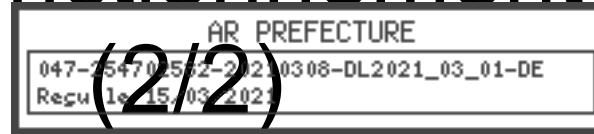
Les recettes de fonctionnement déjà actées



Les principales variations à la hausse concernent :

- Les prévisions des participations des membres sont en hausse de +1M€ par rapport à 2020 (hausse des tarifs due à la hausse de la TGAP et à la fermeture de Nicole). Les tarifs votés incluent une baisse des tonnages de -10% dès 2021.
- La cotisation de 0,50€ à l'habitant payée par les adhérents (stable par rapport à 2020).
- Première participation de la part du Département (120 000€).
- Les revenus des loyers perçus sur le site de Damazan (561 000€ estimés sur 9 mois).
- Reprise sur provision (40 000€) suite au jugement rendu par le tribunal administratif en faveur du syndicat ValOrizon.
- Il est également prévu le remboursement de l'avance de la TGAP du site de Nicole pour 1,1M€ (en attente confirmation du services des douanes).

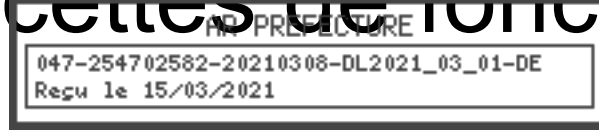
Les recettes de fonctionnement déjà actées



Les principales variations à la baisse concernent :

- La fin des programmes de subventions en 2021
 - Solde de la subvention fonds européens (SUDOE)
 - Solde subvention Etat Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)

Arbitrages des recettes de fonctionnement



PROPOSITIONS :

- Refacturation aux collectivités des actions de la prévention réalisées par les services de ValOrizon (communication, poste chargé de mission prévention, formations, animations...)
- Présentation spécifique Programme Prévention 2021-2027 (à la fin de ce diaporama)

AR PREFECTURE

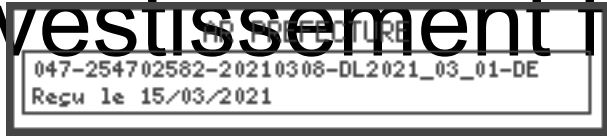
047-254702582-20210308-DL2021_03_01-DE
Reçu le 15/03/2021

Les projets d'investissements pour 2021

RECAP DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2021 VALORIZON	RAR/REPORTS	PROPOSITIONS	TOTAL BP 2021
ADMINISTRATION GENERALE / SIEGE	640,00	13 000,00	13 640,00
ADMINISTRATION GENERALE / COM	6 569,00	3 431,00	10 000,00
sous total Administration Générale SIEGE/COM	7 209,00	16 431,00	23 640,00
PREVENTION SIEGE - ACTIONS D INVESTISSEMENTS	-	-	-
sous total Service PREVENTION SIEGE	-	-	-
OP 33 CREATION D'UN CENTRE DE TRI DEPARTEMENTAL	103 470,00	-	103 470,00
sous total CENTRE DE TRI DAMAZAN	103 470,00	-	103 470,00
ECO PARC DAMAZAN HORS OPERATION	-	38 351,00	38 351,00
OP 39 AMENAGEMENT ECO PARC	336 909,00	1 926 106,00	2 263 015,00
sous total ECO-PARC DAMAZAN	336 909,00	1 964 457,00	2 301 366,00
SITE DE MONFLANQUIN HORS OPERATION	11 501,00	78 400,00	89 901,00
OP 27 CASIER 17 ISDND MONFLANQUIN	469 018,00	187 000,00	656 018,00
OP 29 VALORISATION BIOGAZ MONFLANQUIN	4 250,00	-	4 250,00
sous total Site de MONFLANQUIN	484 769,00	265 400,00	750 169,00
SITE DE MIRAMONT HORS OPERATION	1 197,00	8 300,00	9 497,00
OP 35 MISE EN CONFORMITE ISDND MIRAMONT	10 800,00	140 000,00	150 800,00
sous total Site de MIRAMONT	11 997,00	148 300,00	160 297,00
SITE DE NICOLE HORS OPERATION	-	-	-
OP 40 CESSATION D ACTIVITE NICOLE (art 6,5 de l'AP)	22 612,00	275 300,00	297 912,00
sous total Site de NICOLE	22 612,00	275 300,00	297 912,00
SITE DE REAUP LISSE	-	22 000,00	22 000,00
sous total Site de REAUP-LISSE	-	22 000,00	22 000,00
SITE DE FUMEL	-	7 000,00	7 000,00
sous total Site de FUMEL	-	7 000,00	7 000,00
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	966 966,00	2 698 888,00	3 665 854,00
REMBOURSEMENT DE LA DETTE		863 098,00	863 098,00
TOTAL GENERAL DEPENSES BP	966 966,00	3 561 986,00	4 528 952,00

AR 50076
 047-254702582-20210308-DL2021_16431,00
 Regu le 15/03/2021

Les dépenses d'investissement figées (1/2)



RESTES A REALISER 2020 (correspondant à des contrats ou marchés signés):

- Opération 27 Monflanquin Casier 17
 - 469 018€ (marchés en cours sous maîtrise d'œuvre BURGEAP création et réhabilitation casier 17, 10 lots Guintoli, Eurovia, Prodeval, Gaïa...)
- Opération 29 Valorisation biogaz Monflanquin
 - 4 250€ (marché en cours de traitement des boues: Agence Micro Environnement) / opération à clôturer au BP 2021
- Opération 33 Centre de tri Damazan
 - 103 470€ (marché en cours AMO pour l'accompagnement à la création centre de tri: Inddigo)
- Opération 35 Mise en conformité site de Miramont
 - 10 800 € (marché signé MOE travaux de mise en conformité: Citea)

Les dépenses d'investissement figées (2/2)

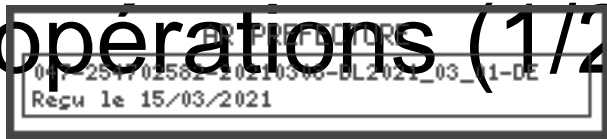


RESTES A REALISER 2020 (correspondant à des contrats ou marchés signés):

- **Opération 39 Aménagement éco parc Damazan**
 - 336 909€ (marchés en cours mise en conformité électricité (Fauché) et foudre (Spie Industrie Tertiaire) + MOE/AMO travaux de construction bureaux (SEM 47 et Archi Conseil) + bureau de contrôle, étude juridique et comptable création nouvelle structure dans le cadre de la cession de l'éco parc
- **Opération 40 Cessation d'activité ISDND de Nicole**
 - 22 612 € (marchés en cours AMO cessation d'activité: EODD)
- **Hors opérations** : dépenses diverses d'investissement: 19 907€
- **TOTAL DES RAR 2020: 966 966€ HT**

**Financés par 456 617,57€ de résultat d'investissement reporté (001)
et par 510 348,43€ d'excédent de fonctionnement capitalisé (1068)**

Arbitrage des dépenses d'investissement sur les opérations (1/2)



PROPOSITIONS:

- **Site de Monflanquin**
 - 265 400 € (marché MOE casier 17b à lancer en 2021, travaux divers casier 17a)
- **Centre de tri Damazan**
 - 0 € (totalité de l'opération budgétisée dans les RAR)
- **Site de Miramont- de- Guyenne (mise en conformité)**
 - 148 300 € (travaux règlementaires de séparation des eaux/lixiats+ travaux étanchéité du dôme à lancer en 2021, (50% du montant en 2021))
- **Ecoparc Damazan**
 - 1 565 000 € de travaux pour construction de bureaux (Valoregen+ Catymet) => équilibré par un emprunt d'1 565 000 en recette d'investissement + 499 457 € correspondants aux travaux de mise aux normes sur les cellules louées (dépenses estimées sur 9 mois)

Arbitrage des dépenses d'investissement sur les opérations (2/2)



PROPOSITIONS:

- **Site de Nicole (cessation d'activité)**
 - 275 300 € (MOE travaux de fermeture et marché de travaux à lancer en 2021 (50% du montant estimatif total sur 2021))

- **Site de Réaup-Lisse**
 - 22 000 € (travaux divers)

- **Site de Fumel**
 - 7 000 € (travaux divers)

TOTAL DES INVESTISSEMENTS: 2 698 888€

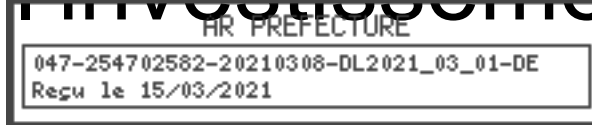
Arbitrages sur l'investissement (1/2)



PROPOSITIONS:

- **Un emprunt de 1 565 000M €**
 - Travaux de construction des bureaux (Valoregen et Catymet), maîtrise d'ouvrage déléguée à la SEM 47 (marché en cours de négociation sur certains lots). Emprunt qui sera repris dans le cadre de la cession

Arbitrages sur l'investissement (2/2)



PROPOSITIONS:

- **Cession de l'écoparc à compter du 01/10/2021**
 - Choix de la forme juridique et du mode de gestion SEM ou SPL
 - Plus value de la cession à estimer
 - Apport en capital dans cette nouvelle structure à hauteur de 300 000€ (proposition ValOrizon, actionnaire majoritaire de la nouvelle structure)
 - Transfert de 4 agents du Syndicat vers la nouvelle structure (sortis de la masse salariale pour les 3 derniers mois)
 - Recettes des loyers de l'écoparc calculés sur 9 mois sur BP2021
 - Quid du remboursement de l'emprunt écoparc et de son amortissement (prudence)

AR PREFECTURE

047-254702582-20210308-DL2021_03_01-DE
Reçu le 15/03/2021

VAL  rizon

moins de déchets, plus de ressources !

www.valorizon.com